

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	19 (1911)
Heft:	12
Artikel:	Insigne de l'Alliance suisse des gardes-malades
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-549096

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Insigne de l'Alliance suisse des gardes-malades

Dans notre dernier numéro nous avons donné quelques renseignements sur le port du costume et de l'insigne de l'Alliance.



Nous sommes heureux de pouvoir mettre aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs un cliché grandeur naturelle de cet insigne. — Le médailleur bâlois, M. Hans Frei, un

artiste connu, a bien voulu se charger de l'exécution de cette œuvre d'art. La médaille est en argent oxydé, elle représente une enfant malade soutenu par une infirmière, tandis qu'un garde lui présente à boire. Au-dessus de ce groupe, la croix fédérale; et, dans la partie inférieure de la médaille, l'inscription de l'Alliance.

Une matrice spéciale servira à la confection des insignes de la Suisse romande sur lesquels nous lirons: « Alliance suisse des gardes-malades ».

Nous félicitons le Comité central de l'Alliance et l'artiste qui ont présidé à l'exécution de cette charmante œuvre d'art que chaque garde-malade affilié à l'Alliance sera heureux de porter sur sa poitrine.

Nouvelles de l'activité des sociétés

IV^e assemblée annuelle des délégués des Sociétés de samaritains de la Suisse romande, à Fribourg, le 22 octobre 1911 (séance à 11 h., à l'Hôtel du Faucon).

I. Présidence M. le Dr de Marval, de Neuchâtel.

Appel: 17 sociétés sont représentées par 38 délégués. Les sections du Val-de-Ruz et de Vallorbe s'excusent de n'avoir pu envoyer de délégués à cette assemblée, l'état très précaire de leurs finances ne leur permettant pas les dépenses qu'occasionnent ce déplacement.

Lecture est donnée — par M. Rigassi — du procès-verbal de la précédente assemblée tenue au Landeron le 23 octobre 1910, procès-verbal paru dans le numéro du 1^{er} janvier 1911 du journal « La Croix-Rouge Suisse ».

M. le président communique ensuite une lettre de Genève confirmant les déclarations faites par le délégué de cette ville, M. Schmidely,

au Landeron, relatives aux difficultés que rencontre à Genève la formation d'une colonne de transport en se conformant aux exigences de la Croix-Rouge suisse.

Il est demandé l'adjonction à l'ordre du jour:

1^o Par les délégués de Chaux-de-Fonds: d'un projet de transformation du journal « La Croix-Rouge Suisse ».

2^o Par les délégués du Locle: d'une sollicitation du Comité central de l'Alliance suisse des samaritains pour que les communications aux sections romandes soient faites en langue française.

L'assemblée décide de discuter ces deux questions à la fin de la séance, rubrique « Divers ».

II. *Cours de moniteurs en 1912.* Il s'agit de savoir si l'organisation d'un cours semblable est justifiée et opportune en 1912. La Suisse romande a eu un cours en 1910, un en 1911;